

## Dossier 5 : quel réel visage octroyer au petit demi-fond ?



*Changement de cap cette semaine pour accorder de l'intérêt respectueux à la compétition à une nuit de panier forcée de vivre dans l'ombre du national faute de projecteurs valorisant les performances qui y sont réalisées.*

Le compte est bon, quatre dossiers ont donc été nécessaires à « Coulon Futé » pour traiter le volet national 2021. S'il représente le niveau le plus élevé de la hiérarchie sportive belge ailée, ce volet à comme particularité de requérir la contribution de « vassaux », réduits de la sorte à la discrétion, pour corroborer son succès. Aussi, le dossier de ce jour évoque, dans un premier temps, la genèse de deux lâchers de petit demi-fond couvrant, en 2021, en grande partie le Hainaut et quelques bribes d'autres provinces. Et, dans un second, il développe celui le plus implanté à l'ouest pour en synthétiser les lignes de force.



**Changement d'orientation.** Initiée ce jour, la deuxième partie de la série de dossiers de synthèse de la campagne 2021 est donc axée sur le petit demi-fond qui en constitue le thème exclusif. En chaque période hivernale, cette spécificité, privilégiant de brefs séjours au panier, possède la particularité de fomentier une controverse la concernant lorsque revient le moment de définir les grandes lignes de la copie sportive de la saison en devenir. Une dualité, solidement enracinée par le passé, alimente alors les discussions.

« *Le petit demi-fond peut-il être considéré comme une spécificité autonome, totalement libre de prendre des orientations qui l'agrée ? Doit-il être mis prioritairement au service du national ?* ». Ces deux questions résument assez fidèlement la teneur des débats réguliers le concernant. Mais, après réflexion, ces interrogations sont entre autres causées, d'une part, par l'individualisme protectionniste des colonies en matière de gestion sportive et, d'autre part, par les on-dit aux « *dents longues* » enracinés au fil du temps. Cette discipline, aux kilométrages inférieurs à ceux des vols nationaux, enregistre par ailleurs, au cœur de chaque hiver, des discussions partisans tributaires, en grande partie, de l'implantation géographique avantageant, selon les rumeurs, les « *longs points* ».

**Carcan inhibant et réducteur.** Par ailleurs, il faut aussi admettre comme prérequis que des colonies soient bien souvent forcées d'exercer leur art dans des ententes aux zones de participation restreintes voire confidentielles. Cette restriction géographique a pour effet collatéral de créer un incontournable et inextricable canevas, non étranger à la prédominance sportive de colonies tirant profit de l'absence de concurrence élargie.



Ainsi donc, qu'on le veuille ou non, le petit demi-fond porte toujours deux casquettes distinctes. Il incarne, d'une part, un but en soi pour les amateurs (il en existe toujours) qui cultivent le simple plaisir de jouer. Il est, d'autre part, considéré, par les aficionados du national, comme un tremplin devant être des plus structurés, des plus progressifs, bref des plus performants pour permettre d'évoluer à l'échelon national à des fins d'y atteindre la notoriété et les avantages que procure la possibilité de jouer dans un rayon équivalant à la Belgique.

**Hiver 2019... la réalité inimaginable.** Chaque année, l'assemblée générale provinciale se déroule de manière unique. Elle s'avère bien souvent un lieu de redites pour tout observateur. En effet, au fil des ans, les mêmes problèmes reviennent à l'ordre du jour, les mêmes argumentations pour ou contre sont développées bien souvent par les mêmes intervenants. En un mot, son décor est planté d'avance voire figé. Et pourtant, l'AG 2019 de l'EPR Hainaut-Brabant wallon défraya la chronique suite à l'implosion du lâcher athois. L'impensable engendrait une réalité inédite dans les airs.

Pour rappel, lors de ladite AG, le cadastre des lâchers, sujet oh combien sensible, était tout bonnement modifié. Le protectionnisme développé au préalable par certaines régions était taillé en brèche pour répondre au vœu pieu émis par le fédéral de rationaliser les ouvertures des paniers sur les lieux de lâcher. Il fut alors décidé d'entériner, certes non sans mal, pour 2020, deux lâchers inédits couvrant la partie occidentale hennuyère tout en garantissant toujours l'autonomie de jeu aux acteurs regroupés des précédents lâchers. Cependant, il ne faut pas occulter que ce nouveau découpage ne répondait pas tout à fait aux objectifs initiaux poursuivis par certains dirigeants...

Ce bouleversement des mentalités allait-il perdurer ? La reconduction, au sortir de 2020, du mode de lâcher précité fut une réponse sans équivoque, toutefois toujours non accompagnée du pas supplémentaire qui consisterait à organiser des épreuves communes au sein de chaque entité le composant.

Ainsi donc, à la surprise quasi générale, le lâcher Tournaisis-Aile gauche athoise et le lâcher Aile droite athoise-Avenir-Secteur 1 Brabant wallon ont été portés, en 2020, sur les fonts baptismaux. Ce jour, il devient intéressant de voir, en s'appuyant désormais sur deux années de recul, si des premières tendances se dégagent.

## **Lâcher Tournaisis-Aile gauche athoise**

Premier intervenant sur la sellette, le lâcher implanté le plus à l'ouest en Hainaut, en l'occurrence celui du Tournaisis-Aile gauche athoise qui reprend six ententes de vitesse. A savoir les groupements tournaisiens (situés le plus à l'ouest) de « *Dottignies* », de « *Les VI* » et de « *Tournai* » qui établissent, depuis plusieurs saisons, un résultat commun. Et ceux de la partie occidentale de la région d'Ath que sont l'« *Entente des V* », l'« *Entente Frontalière* » et l'« *Entente de l'Ouest* » qui préconisent, elles aussi, des épreuves générales.



**Constat.** La principale caractéristique de ce lâcher, couvrant une superficie triangulaire dont la largeur prévaut sur la profondeur, se cantonne dans le maintien de l'interpénétration des rayons qui reste une indubitable et solide preuve de la survie d'une concurrence.

**Quatre critères.** Ainsi, pour vérifier si les tendances 2020 se sont retrouvées douze mois plus tard, ont été logiquement reconduits les classiques thèmes que sont la participation, la réussite dans les « *tops 20* », la réussite en général dans les déroulements d'épreuves, la recherche significative des pointeurs.

### 1. La participation.

Pour la cerner, le préambule interrogatif, utilisé en 2020, a été réactualisé douze mois plus tard à des fins de « *nourrir* » les comparaisons à venir. Ainsi donc, « *Quel impact sur la participation aurait apporté la création d'un résultat commun reprenant le Tournaisis et l'Aile gauche athisoise ?* », « *Qui aurait le plus à gagner ou à perdre quant aux chances de classement par trois ?* » ont de nouveau été intronisés sujets d'interprétation.

Ce tableau ci-dessous permet de répondre.

Précisons encore que les juniors 2021, comme ce fut déjà le cas en 2020, ne sont pas repris dans le quorum des pigeons engagés puisqu'ils étaient de nouveau obligés, dans chacune des deux entités, de jouer en tout premier lieu dans la catégorie vieux et juniors réunis. Ce qui n'a pas empêché par la suite, à titre indicatif, de calculer leur total recensé dans les différents doublages organisés.

Date	Etape	Tournaisis			Aile gauche athisoise			Récapitulatif		
		VY	P	Total	VY	P	Total	VY	P	Total
02/05	Toury	308		308	319		319	627		627
08/05	Toury	1.775		1.775	1.419		1.419	3.194		3.194
15/05	Orléans	845		845	497		497	1.342		1.342
23/05	Toury	1.436		1.436	1.433		1.433	2.869		2.869
29/05	Toury	1.183		1.183	992		992	2.175		2.175
06/06	Orléans	895		895	554		554	1.449		1.449
12/06	Toury	1.172		1.172	647		647	1.819		1.819
19/06	Toury	864		864	479		479	1.343		1.343
03/07	Toury	669	137	806	243	-	243	912	137	1.049
11/07	Toury	592	389	981	433	33	466	1.025	422	1.447
18/07	Orléans	367	324	691	204	11	215	571	335	906
23/07	Toury	214	721	935	148	108	256	362	829	1.191
07/08	Sermaises	60	1.017	1.077	99	396	495	159	1.413	1.572
14/08	Sermaises	-	764	764	68	272	340	68	1.036	1.104
21/08	Sermaises	-	639	639	14	247	261	14	886	900
28/08	Sermaises	-	392	392	9	101	110	9	493	502
<b>TOTAL</b>		<b>10.380</b>	<b>4.383</b>	<b>14.763</b>	<b>7.558</b>	<b>1.168</b>	<b>8.726</b>	<b>17.938</b>	<b>5.551</b>	<b>23.489</b>

Pour faciliter l'analyse comparative des données numériques des deux années, il est aussi judicieux de se remémorer celles de l'exercice 2020 pour pouvoir confronter les deux



premières campagnes de ce nouveau lâcher, en tirer les lignes directrices, en cibler les diverses évolutions constatées pendant la seconde année d'existence...

Le tableau ci-dessous apporte son lot d'enseignements. Cependant, il est nécessaire de se rappeler que l'interdiction d'entraînement décrétée a, plus que vraisemblablement, exercé des impacts différents (positifs comme négatifs) selon les années.

Année	Concours	Tournaisis			Aile gauche athisoise			Récapitulatif		
		VY	P	Total	VY	P	Total	VY	P	Total
2020	10 VY – 5 P = <b>15</b>	7.869	3.256	11.125	4.336	1.056	5.392	12.205	4.312	16.517
2021	16 VY – 7 P = <b>22</b>	10.380	4.383	14.763	7.558	1.168	8.726	17.938	5.551	23.489



Un examen à la loupe permet de dire :

✓ *Les itinéraires.*

L'exercice 2020, pour cause de Covid, comprenait uniquement 10 journées proposant au total 15 concours, 10 étaient réservés aux VY et 5 aux P. Le programme 2021, saluant un retour quasi à la normalité, prévoyait par contre 18 journées. 16 seulement se sont déroulées car, d'une part, les pigeons engagés le 28 juin sont rentrés par camion après une remise au lendemain et, d'autre part, le 31 juillet, les instances nationales ont supprimé le Toury prévu pour protéger le Vierzon national, substitut de Bourges. A titre indicatif, trois autres remises au dimanche (02/05, 23/05 et 06/06) ont été décrétées sans impacter le quorum des épreuves disputées.

✓ *Les contingents*



En 2020 ont été recensés au total 16.517 pigeons se répartissant en 12.205 VY (73,89 %) et 4.312 P (26,11 %). La répartition 2021 entre les catégories est davantage marquée. En effet, sur les 23.489 pigeons répertoriés au total, 17.938 VY ont été dénombrés (76,37 %) et 5.551 P (23,63 %). Le pourcentage des VY a augmenté en 2021, celui des P régressé, un effet vase communicant.

Quel contingent final l'emporte au terme des deux années ? En l'occurrence celui de 2020. De très peu en réalité lorsque les données numériques sont calculées en fonction d'une même échelle comparative d'épreuves.

#### ✓ *La comparaison des concours*

En 2020, deux concours avaient dépassé le cap des 2.000 pigeons, six celui des 1.000. En 2021, le deuxième Toury a franchi le cap des 3.000, deux autres par la suite celui des 2.000 et *in fine* neuf épreuves, cinq Toury, deux Orléans et deux Sermaises celui des 1.000.

#### ✓ *Les rapports de force*

En 2021, le Tournaisis a engagé 57,87 % des VY et 78,96 % des P. L'Aile gauche athoise 42,13 % des VY et 21,04 % des P,

A titre de rappel, en 2020, le Tournaisis avait engagé 64,47 % des VY et 75,71 % des P. L'Aile gauche athoise 35,53 % des VY et 24,49 % des P.

#### ✓ *Le crédit d'Orléans*

Chaque concours 2021 sur Orléans (3 ont été programmés) a réalisé un score inférieur à ceux de la saison précédente (2 programmés).

#### ✓ *Clôture et entame différentes*

Le Tournaisis a clôturé son itinéraire VY le 7 août soit trois semaines avant le clap final des hostilités en terre athoise. De son côté, l'Aile gauche athoise n'a commencé son parcours à jeunes que lors de la deuxième journée (11/07), soit une semaine plus tard que le Tournaisis.

#### ✓ *Et les juniors ?*

En 2021, 8.805 Y sur les 17.938 VY ont été doublés dans leur catégorie d'âge. 5.112 par le Tournaisis, 3.693 par l'Aile gauche athoise.

#### ✓ *L'impact du coefficient*

Certains amateurs souhaitent ardemment la mise sur pied d'un résultat commun aux deux ententes. La raison en est simple comme le montre l'exemple ci-après pris lors du top score 2021 à portée du Toury VY du 8 mai. Cet exemple illustre les avantages apportés lors d'une épreuve commune aux deux ententes.

Concrètement, à cette date, sans aucune organisation commune :

- le Tournaisis a engagé 1.775 pigeons. Le vainqueur tournaisien est de ce fait crédité d'un coefficient de 0,056338 ;
- l'Aile gauche athoise a, de son côté, engagé 1.419 pigeons. Le lauréat athois est à son tour crédité d'un coefficient de 0,070472 ;



Mais en cas d'une organisation commune :

- un effectif de 3.194 pigeons entrerait en considération le 8 mai. Le lauréat, peu importe qu'il soit athois ou tournoisien, obtiendrait un coefficient de 0,031308. Ce qui procurerait un avantage non négligeable pour un même vol. D'autant plus marqué en fin de campagne à force de répétition.

## 2. Taux de réussite.

La réussite dans un lâcher peut se percevoir à deux niveaux :

Le premier niveau consiste à rechercher et répartir les prix de tête des différentes catégories de l'épreuve pour voir si une contrée... un groupement... exerce un ascendant. Et ce dans une, voire deux, voire les trois catégories du concours programmé. Ce qui permet de relativiser les conclusions tirées.

C'est pour ce motif que « Coulon Futé » a pris pour habitude de dresser des « tops 20 ». Surtout lors d'épreuves lâchées à la même heure sans résultat commun. Procurer une information inédite supplémentaire s'apparente, à ses yeux, à de la prospection.

Et

Le second niveau consiste cette fois à rechercher le nombre de prix enlevés par une contrée... un groupement... Et ce à la vitesse de la plus rapide clôture dans les ententes car « Coulon Futé » ne dispose pas des documents nécessaires pour « aller plus loin » dans le décryptage.

**Qu'en faire ?** Il se montre ensuite pertinent de voir si une concordance entre les deux niveaux existe. A chaque lecteur de tirer ses propres conclusions pour pouvoir aborder la thématique en connaissance de cause.

✓ *Dans les vieux et juniors réunis en tout premier lieu*

<b>Vieux et juniors réunis : pourcentages de prix enlevés dans les tops 20.</b>			
<b>Date</b>	<b>Etape</b>	<b>Tournaisis</b>	<b>Aile gauche athoise</b>
02/05	Toury	40	60
08/05	Toury	55	45
15/05	Orléans	65	35
23/05	Toury	30	70
29/05	Toury	85	15
06/06	Orléans	45	55
12/06	Toury	80	20
19/06	Toury	60	40
03/07	Toury	95	5
11/07	Toury	45	55
18/07	Orléans	80	20
23/07	Toury	60	40
07/08	Sermaises	60	40
<b>MOYENNE</b>		<b>61,54</b>	<b>38,46</b>



## Remarques

- Comme repris plus haut, le Tournaisis a clôturé son programme le 7 août, il n'est donc pas possible de prolonger la comparaison au-delà de cette date.
- 2021 a inversé le score final de 2020, où le Tournaisis avait obtenu un pourcentage de 43,75 %, l'Aile gauche athenoise de 56,25 %.

<b>Vieux et juniors réunis : pourcentages de prix enlevés à la vitesse de la clôture la plus rapide.</b>			
<b>Date</b>	<b>Etape</b>	<b>Tournaisis</b>	<b>Aile gauche athenoise</b>
02/05	Toury	100	89,72
08/05	Toury	100	92,18
15/05	Orléans	80,14	100
23/05	Toury	100	86,61
29/05	Toury	100	69,18
06/06	Orléans	100	56,76
12/06	Toury	74,17	100
19/06	Toury	100	89,38
03/07	Toury	100	71,60
11/07	Toury	76,26	100
18/07	Orléans	100	70,59
23/07	Toury	100	54
07/08	Sermaises	100	51,52
<b>MOYENNE</b>		<b>94,66</b>	<b>79,35</b>

## Remarques

- Comme repris plus haut, le Tournaisis a clôturé son programme le 7 août, il n'est donc pas possible de prolonger la comparaison au-delà de cette date.
- Suite à la non-disposition des résultats de l'Entente du Tournaisis au moment de publier chaque dossier hebdomadaire, les pourcentages ont été recalculés pour correspondre à la réalité des airs. Ce qui justifie, en cas de consultation des dossiers hebdomadaires, les différences apportées (calcul du 100 % en fonction de la réelle lanterne rouge) dans six des treize dossiers repris.
- Le Tournaisis a clôturé en premier à dix reprises, l'Aile gauche athenoise à trois.
- De nouveau, 2021 a inversé le score final de 2020, où le Tournaisis avait obtenu un pourcentage de 78,60 %, l'Aile gauche athenoise de 98,12 %.



✓ Dans les jeunes ensuite

<b>Jeunes : pourcentages de prix enlevés dans les tops 20.</b>			
<b>Date</b>	<b>Etape</b>	<b>Tournaisis</b>	<b>Aile gauche athoise</b>
11/07	Toury	70	30
18/07	Orléans	100	0
23/07	Toury	90	10
07/08	Sermaises	100	0
14/08	Sermaises	65	35
21/08	Sermaises	100	0
28/08	Sermaises	80	20
<b>MOYENNE</b>		<b>86,43</b>	<b>13,57</b>

### Remarques

- Comme cité plus haut, l'Aile gauche athoise a commencé son programme le 11 juillet, il n'est donc pas possible d'intégrer la première journée dans la comparaison.
- 2021 a confirmé, en accentuant les différences, le score final de 2020, où le Tournais avait obtenu un pourcentage de 67 %, l'Aile gauche athoise de 33 %.

<b>Jeunes : pourcentages de prix enlevés à la vitesse de la clôture la plus rapide.</b>			
<b>Date</b>	<b>Etape</b>	<b>Tournaisis</b>	<b>Aile gauche athoise</b>
11/07	Toury	39,23	100
18/07	Orléans	100	0
23/07	Toury	100	75
07/08	Sermaises	100	53,03
14/08	Sermaises	100	97,80
21/08	Sermaises	100	66,27
28/08	Sermaises	100	32,35
<b>MOYENNE</b>		<b>91,32</b>	<b>60,64</b>

### Remarques

- Comme cité plus haut, l'Aile gauche athoise a commencé son programme le 11 juillet, il n'est donc pas possible d'intégrer la première journée dans la comparaison.
- Suite à la non-disposition des résultats de l'Entente du Tournais au moment de publier chaque dossier hebdomadaire, les pourcentages ont été recalculés pour correspondre à la réalité des airs. Ce qui justifie, en cas de consultation des dossiers hebdomadaires, les différences apportées (calcul du 100 % en fonction de la réelle lanterne rouge) dans quatre des sept dossiers concernés.
- Le Tournais à clôturé en premier à six reprises, l'Aile gauche athoise à une.



- De nouveau 2021 a confirmé, en accentuant les écarts entre les deux protagonistes, le score final de 2020, où le Tournais avait obtenu un pourcentage de 100 %, l'Aile gauche athoise de 86,58 %.

✓ *Et les juniors doublés ?*

En 2021, pendant les mois de mai et de juin où une concurrence existait, le Tournais a enlevé 59,58 % des citations reprises dans les « tops 20 », l'Aile gauche athoise 40 % (N.B. : le total ne fait 100 car le top du 23 juillet fut incomplet). Ce qui détermine un écart un peu plus serré comparé à celui dans les vieux et juniors réunis. En 2021 toujours, le Tournais, à la vitesse de la plus rapide clôture, a enlevé 92,84 % de son quota de prix par 3 à distribuer, l'Aile gauche athoise 86,97 %.

### 3. La galerie des pointeurs.

Décrocher la palme certifiant le vol le plus rapide est un must, un sujet de satisfaction et de fierté légitime recherché par tout amateur. Qui oserait dire le contraire ? Et pourtant, tous les sujets repris sur le résultat méritent de la considération car il ne faut surtout pas oublier qu'un pigeon classé signifie que deux autres ne l'ont pas été. Dans tout sport, une « élite » se dégage de la masse en fonction du contexte vécu, la colombophilie n'échappe pas à la règle.

Le tableau ci-dessus reprend la liste des pointeurs.

<b>Date</b>	<b>Etape</b>	<b>Tournais</b>	<b>Aile gauche athoise</b>
02/05	Toury		De Geyter Pierre, Ogy (V)
08/05	Toury		Francois-Delporte, Wadelincourt (V)
15/05	Orléans	Bataille-Gheis, Tournai (V)	
23/05	Toury	Willen Philippe, Pottes (V)	
29/05	Toury	Ovaere Albert, Estaimbourg (V)	
06/06	Orléans		Leturcq-Duponchelle, Wadelincourt (V)
12/06	Toury		Leturcq-Duponchelle, Wadelincourt (V)
19/06	Toury		Gheenens-Delbecq Mainvault (V)
03/07	Toury	Francois-Mahieu, Laplaigne (V-Y)	
11/07	Toury		Goemaere José & Gustave, Havinnes (V)
18/07	Orléans	Nuyttens-Vandemoortele, Mouscron (V)	
23/07	Toury	Nihoul Aldo, Laplaigne (P)	
07/08	Sermaises	Bride Roger, Molenbaix (V)	
14/08	Sermaises		Devoet Frederik, Ronse (P)
21/08	Sermaises	Baraffe-Bossut, Kain (P)	
28/08	Sermaises	Harchies Christian & Cyril, Warchin (P)	



Au terme des 16 journées disputées, 15 colonies, 9 tournaisiennes et 6 athoises, ont décroché une palme de pointeur. Ces palmes ont été forgées en très grande majorité par des vieux pigeons, néanmoins 4 l'ont toutefois été par des pigeonneaux.

